

## Le Roi des Belges invité à Kinshasa pour le 30 juin prochain

ARIB News, 27/09/2009 – Source Belga L'invitation concerne le 50e anniversaire de l'indépendance du Congo. Elle a été rendue publique par le ministre congolais des Affaires étrangères. Le ministre congolais des Affaires étrangères, Alexis Thambwe Mwamba, a clairement évoqué jeudi soir, à New York, la possibilité d'une invitation au roi Albert II à se rendre au Congo le 30 juin prochain, lorsque l'ancienne colonie belge fêtera le 50e anniversaire de son indépendance. "Il est évident qu'il (le souverain belge) est le numéro un sur la liste des invités d'honneur que nous voudrions voir" à Kinshasa à cette occasion, a affirmé le chef de la diplomatie congolaise à quelques journalistes belges à l'issue d'une rencontre à New York avec son homologue belge, Yves Leterme.

"Il pourrait être chez nous" le 30 juin 2010, a ajouté M. Thambwe, soulignant qu'il en avait parlé avec M. Leterme. "Je ne peux pas savoir quelle sera la réponse que le roi va donner", a-t-il toutefois ajouté, en assurant qu'il n'existait désormais "plus aucun nuage" dans les relations entre le Congo et la Belgique, après la crise profonde qu'elles avaient traversée l'an dernier. M. Leterme a, pour sa part, prévenu qu'il ne fallait pas "aller trop vite en besogne". "Au moment venu, le Président (Joseph Kabila) lancera les invitations", a-t-il dit, en se déclarant toutefois prêt à jouer les médiateurs. Une visite du souverain belge dans l'ancienne colonie avait été frôlée au printemps 2007, lors des derniers mois du gouvernement Verhofstadt II, en réponse à une invitation adressée par M. Kabila. Elle ne s'était toutefois pas concrétisée, faute de consensus au sein de l'Équipe gouvernementale belge. M. Leterme a précisé jeudi que son homologue congolais l'avait, lui aussi, invité à se rendre au Congo, moins de deux mois après son accession à la tête de la diplomatie belge. "Je compte m'y rendre dans les prochains mois, tout comme au Rwanda et au Burundi, pour voir la situation sur place", a-t-il expliqué. Les deux ministres ont salué la normalisation intervenue depuis janvier dernier entre Bruxelles et Kinshasa, M. Thambwe annonçant même que le gouvernement congolais allait autoriser l'ouverture du consulat belge à Bukavu, le chef-lieu de la province du Sud-Kivu (est) "dans les prochaines semaines". Il avait été fermé en juin de l'an dernier, au plus fort d'une énième crise belgo-congolaise provoquée par des déclarations du ministre des Affaires étrangères de l'époque, Karel De Gucht, sur la corruption dans l'ex-Zaïre. Le gouvernement congolais avait rappelé son ambassadeur à Bruxelles et ordonné la fermeture des consulats belges à Bukavu et à Lubumbashi (Katanga, sud-est) et fermé sa représentation à Anvers. Mais Bruxelles et Kinshasa ont tourné la page de cette crise de neuf mois par la publication, le 24 janvier, d'une déclaration commune des deux Premiers ministres, Herman Van Rompuy et Adolphe Muzito, qui instaure entre leurs deux pays un dialogue "permanent, franc, ouvert et constructif, respectueux des institutions démocratiques et légitimes des deux États". Le consulat de Lubumbashi a rouvert ses portes en août et a été solennellement inauguré la semaine dernière par le ministre de la Coopération au développement, Charles Michel - qui a pris part à l'entretien avec Alexis Thambwe. "On peut aujourd'hui dire qu'il n'y aura plus d'empêchement au consulat de Bukavu en raison des avancées réalisées dans la lutte contre les rebelles hutus rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) dans les deux Kivu", a souligné jeudi le chef de la diplomatie congolaise. La dernière visite royale dans l'ancienne colonie remonte à 1985, lorsque le roi Baudouin s'était rendu au Zaïre, alors dirigé par le maréchal Mobutu Sese Seko.